https://le-neubourg.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article273

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure

Circonscription Le Neubourg

Généralisation du programme Phare à la rentrée 2022

- PARCOURS DE L'ELEVE - Lutte contre le harcèlement à l'école - pHARe -



Date de mise en ligne : samedi 27 août 2022

Copyright © Circonscription du Neubourg - Tous droits réservés

Le programme global de prévention et d'intervention contre le harcèlement scolaire sera généralisé à l'ensemble des écoles élémentaires et collèges du territoire national en septembre 2022.

Une plateforme numérique sera accessible (via le portail ARENA) aux directeurs à cette rentrée pour adhérer au programme, mettre en oeuvre des actions et accéder à l'espace documentaire.
Chaque équipe enseignante identifiera un ou deux référents pHARe par école :

- le directeur (obligatoirement) et un adjoint volontaire.
  Dans le cadre d'un RPI, il s'agira de désigner les directeurs des écoles élémentaires et un adjoint.
  Ces référents bénéficieront d'une formation de 6h qui se déclinera selon le calendrier.

La note de service du 08/07/2022

Les annexes 1 et 2 (présentation du programme et tutoriel pour accéder à la plateforme numérique)

Copyright © Circonscription du Neubourg